

**SYNDICAT D'ETUDES  
ET D'ELIMINATION  
DES DECHETS  
DU ROANNAIS  
(S.E.E.D.R.)**

*Séance publique du 26 mars 2024*

LE PRESIDENT CERTIFIE :

N° 2

Objet :

**FINANCES**

**Compte de gestion**

**Exercice 2023**

**Code nomenclature : 7.1**

1 - Que la convocation a été adressée le 13 mars 2024 à tous les membres en exercice du Comité Syndical ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité a été affichée par extrait, dans les locaux du syndicat et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2 - Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 16, sur lesquels il y avait 10 membres présents, à savoir :

M. Boire, Président ; M. Grosdenis, Vice-Président  
MM. Brun, Daval, Durantin, Troncy  
Mme Pras  
M. Palluet (suppléant de Mme Vaginay)  
M. Perroton (suppléant de M. Mayère)  
Mme Lugné (suppléante de Mme Roux)

Absents avec excuses : MM. Capitan, Dozance, Nicolin

Absents sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. Brun

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom.

NOM DES MANDANTS	NOM DES MANDATAIRES
M. Fréchet M. Peyron M. Reulier	M. Grosdenis M. Boire M. Brun

Le Comité Syndical a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202104-20240326-20240326-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

Monsieur le Président soumet au Comité le rapport suivant :

Après avoir intégré les résultats de l'exercice précédent, la situation au 31 décembre 2023 est conforme au compte administratif tant au niveau des mouvements budgétaires que des résultats.

Les résultats cumulés sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2022</b>	<b>186 093,00 €</b>	<b>11 696,47 €</b>
<b>Part affectée à l'investissement 2023</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>Résultat de l'exercice 2023</b>	<b>91 745,54 €</b>	<b>9 872,62 €</b>
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2023</b>	<b>277 838,54 €</b>	<b>21 569,09 €</b>

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- 1) approuver le compte de gestion de l'année 2023

ADOPTE à l'UNANIMITE

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

ROANNE, le 26 mars 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,  
  
Jean-Yves BOIRE.



